



Saint-Ghislain, le 29 août 2025

**Talon de prise de connaissance et d'accord du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
Année scolaire 2025–2026**

Madame, Monsieur,

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de notre établissement, ainsi que les annexes relatives à la lutte contre le harcèlement scolaire et à l'interdiction de l'utilisation du GSM dans l'enceinte de l'école, sont disponibles en consultation sur :

- ✦ Le site internet de l'école
- ✦ Le groupe Teams de la classe
- ✦ La page Facebook officielle de l'établissement

Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement.

Je, soussigné(e),
(Nom et prénom du parent ou responsable légal),
responsable de l'élève : (Nom et
prénom de l'enfant),
déclare avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ainsi que des annexes
mentionnées ci-dessus, et en accepter les termes.

Date :

Signature :

Je souhaite recevoir une copie papier du ROI et des annexes (à cocher si souhaité)

Ce document est à remettre au plus tard pour le 05/09/2025.

! À défaut de réception dans ce délai, cela vaudra comme un accord de principe.

La Directrice
Athénée Royal de Saint-Ghislain – Section fondamentale